

## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE L'ALTERNANCE EN LIGNE / CV HCS 1/2019/.....

Entre les soussignés : D'une part, **MJN DÉVELOPPEMENT** enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 11 75 41 747 75 auprès de la direction régionale de la formation professionnelle d'Ile de France et d'autre part,

**Raison Sociale** : .....  
**Adresse** : .....  
**Téléphone** : .....  
**SIRET** : .....

**Responsable** : .....

Est conclu une convention de formation suivante, en application de l'article L920-13 du Code du Travail,

### **Article 1<sup>er</sup> : Objet**

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « *1<sup>ère</sup> Année HCS Expert's Training – Communication Efficace – Intelligence Linguistique - Stratégies de mise en place des Projets - Management - Diagnostics* »

**Nom du Stagiaire** : .....

### **Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation**

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition et de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L900-2 du code du travail.
- Elle a pour objectif : Voir programme en annexe
- A l'issue de la formation, une attestation de présence sera délivrée aux stagiaires
- Sa durée est fixée à **20 journées de 7 heures, soit 140 heures au total – en E.LEARNING**

### **Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire**

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :  
*Aucun niveau de connaissance particulier pour commencer ce premier degré.*

**Article 4 – Pré-requis** : Etre à l'aise avec l'outil informatique, réserver un environnement calme, prévoir du temps pour le travail personnel.

### **Article 4 : Organisation de l'action de formation**

L'action de formation « 1<sup>ère</sup> Année Communication - Stratégies de Projets & Management » est découpée en petits modules – 2 par Matinées de (3h30) et 2 pour l'après-midis (3h30).

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée : Exposés théoriques en vidéo exercices pratiques donnés, travail personnel, supports de cours donnés (Polycopiés inclus dans le prix de la formation). Supervisions et tests, correction des tests. **Visio-conférences hebdomadaires pour vérifier l'intégration. MJN vous accompagne à distance.**

**Les diplômes, titres ou références de la personne chargée de la formation :**

Michelle-J. NOEL, Enseignante en Cybernétique - Approche PALO ALTO ( Certifiée de l'Institut Grégory Bateson ) Enseignante certifiée en PNL par INLPTA (NLP Trainers), Diplômée du British Hypnosis Research de Londres.

**Article 5 : Un Certificat « HCS Experts's training 1<sup>ère</sup> année – Communication et Stratégies de projets »** sera remis aux participants qui auront su démontrer leurs compétences. Puis une **certification Internationale INLPTA « Praticien 2 »** représentant les deux premiers niveaux de PNL. (Programmation Neuro Linguistique). **L'examen d'une journée se déroule à PARIS aux dates à choisir ou en visio-conférence et tests écrits.**

**Article 6 : Délai de rétractation**

A compter de la date de signature de la présente convention, le stagiaire ou l'entreprise à un délai de 14 jours pour se rétracter, il ou elle en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ces conditions, les sommes versées seront intégralement remboursées. Les code et mot de passe pour commencer la formation seront remis à la fin de ces 14 jours. Si l'entreprise et le stagiaire veulent commencer la formation de suite, sans délai, cochez la case :

Nous renonçons à notre droit de rétractation et donc du délai des 14 jours.

**Article 7 : Dispositions financières - Tarif « Entreprises »**

Le prix de la formation est fixé à **2.480 € H.T soit 2.976 € TTC - Par virement – Paypal ou par chèque.**

**Une feuille de présence est signée par le stagiaire, envoyé à l'organisme de formation et remis à l'entreprise.**

**Article 8 : Cas de différend**

Les parties élisent domicile à Paris pour les fins des présentes.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à **Paris, le .....**

Cachet de l'Entreprise  
Nom et Prénom du Responsable

L'organisme de formation  
MJN Développement - M.J NOEL  
*Responsable de Formation*



## **CONDITIONS PARTICULIÈRES E.LEARNING**

### **PREAMBULE :**

Les présentes sont conclues entre la société MJN DÉVELOPPEMENT, SASU au capital de 50 000 € dont le siège social est situé 37, rue Molitor 75016 – PARIS , inscrite au RCS de PARIS sous le n° 529 996 159, ci-dessous dénommée « MJN DÉVELOPPEMENT SCIENCES & SOLUTIONS » et toute personne physique ou morale qui passerait une commande auprès de MJN DÉVELOPPEMENT dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, ci-après dénommée « le Client ».

Les offres sont exclusivement destinées aux professionnels et ne sont pas soumises aux dispositions spécifiques applicables aux consommateurs notamment celles concernant l'exercice d'un droit de rétractation pour les offres souscrites en ligne.

### **1. OBJET**

Les présentes conditions régissent l'accès et l'usage par les Clients de LEARNY BOX par MJN DÉVELOPPEMENT de sa plate-forme accessible à l'adresse [www.mjnd-learnbox.com](http://www.mjnd-learnbox.com) pour l'exécution des prestations de e-learning énumérées à l'article « OBJET » des CGV, de façon non exhaustive.

MJN DÉVELOPPEMENT est déclarée en qualité d'organisme de formation et son offre de formation à distance est conforme à la circulaire n° 2001-22 du 20 juillet 2001 de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle relative aux formations ouvertes et à distance « FOAD ». L'adhésion aux Conditions Particulières emporte adhésion aux CGV.

### **2. DESCRIPTIF**

Le E-learning consiste en la dispensation de formations à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé.

Dans le cadre du E-learning, MJN DÉVELOPPEMENT consent au Client :

\* l'ouverture de clés d'accès au service de la plateforme LEARNY BOX de MJN DÉVELOPPEMENT, au profit de l'utilisateur final (l'Utilisateur), défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s) pendant une période de :

- 12 (DOUZE) mois, pour la formation complète des 10 sessions, à compter du 15<sup>ème</sup> après l'inscription et réception du montant de la formation par MJN DÉVELOPPEMENT.
- 01 (Un) mois, pour la formation d'une session de 14h.

\* le droit d'accéder au(x) module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;

\* la mise à disposition au profit du Client d'un suivi statistique permettant d'assurer une traçabilité complète de la formation.

### **3. TEST PREALABLE ET PREREQUIS TECHNIQUE**

Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de commande entre MJN DÉVELOPPEMENT et un représentant habilité du Client ou le client lui-même qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait connaître, avec la plateforme LEARNY BOX de MJN DÉVELOPPEMENT;

Le client ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

#### **4. ACCES AU(X) MODULE(S)**

Dans les 15 jours suivants la validation du paiement en ligne.

MJN DÉVELOPPEMENT transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur ou à défaut au client un identifiant ("Login") et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet de la sélection du Client.

Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par MJN DÉVELOPPEMENT des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).

#### **5. DUREE DE L'ACCES AU(X) MODULE(S)**

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par MJN DÉVELOPPEMENT, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme LEARNY BOX de MJN DÉVELOPPEMENT sont concédés pour :

- Une durée de 12 (DOUZE) mois, pour la formation complète des 10 sessions, à compter du 15<sup>ème</sup> après l'inscription et réception du montant de la formation par MJN DÉVELOPPEMENT.

- 01 (Un) mois, pour la formation d'une session de 14h.

\* un nombre défini d'Utilisateurs

\* la version disponible du ou des module(s) E-learning de MJN DÉVELOPPEMENT à la date d'acceptation de la commande par MJN DÉVELOPPEMENT et ses mises à jour pendant la durée de validité des accès.

#### **6. PERIMETRE DES UTILISATEURS**

Sauf conditions particulières expressément acceptées par MJN DÉVELOPPEMENT visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés **au seul Client déclaré au moment de la commande.**

#### **7. CARACTERISTIQUES DU (OU DES) MODULE(S) DE FORMATION EN LIGNE**

La durée de formation est donnée à titre indicatif.

MJN DÉVELOPPEMENT se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposés sur sa plateforme LEARNYBOX, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

MJN DÉVELOPPEMENT pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

**8. GARANTIES DE NORMA** MJN DÉVELOPPEMENT s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme LEARNY BOX, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.

Le Client s'engage à informer MJN DÉVELOPPEMENT dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique.

MJN DÉVELOPPEMENT fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme LEARNY BOX fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.

Dans l'hypothèse d'une interruption de service par MJN DÉVELOPPEMENT liée à une intervention de maintenance corrective, MJN DÉVELOPPEMENT mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, MJN DÉVELOPPEMENT prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une

période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme LEARNY BOX, MJN DÉVELOPPEMENT pourra également interrompre temporairement l'accès. MJN DÉVELOPPEMENT s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client.

Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à MJN DÉVELOPPEMENT, cette dernière prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

Le traitement automatisé des données nominatives réalisées à partir du site [www.mjnd-learnibox.com](http://www.mjnd-learnibox.com) a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

## **9. NON-CONFORMITE OU ANOMALIE CONSTATEE PAR LE CLIENT SUR LE(S) MODULE(S)**

Par "non-conformité" on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.

Par "anomalie" on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s).

MJN DÉVELOPPEMENT ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) doit être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seul MJN DÉVELOPPEMENT peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de MJN.DEVELOPPEMENT.
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par MJN DÉVELOPPEMENT.
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

## **10. ASSISTANCE**

MJN DÉVELOPPEMENT met à la disposition du Client, une assistance par mail à l'adresse [mjn@mjnd.fr](mailto:mjn@mjnd.fr) L'assistance est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée à préciser le délai dans lequel la réponse sera donnée. Si le défaut incombe à MJN DÉVELOPPEMENT et sous réserve du respect par le Client des conditions visées aux présentes conditions, cette dernière s'engage à tout mettre en œuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais Aucune maintenance sur site n'est prévue.

## **11. COOKIES**

Le Client informera chaque Utilisateur qu'un cookie, qui s'entend d'un bloc de données permettant à MJN DÉVELOPPEMENT d'identifier l'Utilisateur et servant à enregistrer des informations indispensables à sa navigation sur la plateforme LEARNYBOX de MJN DÉVELOPPEMENT, peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence du cookie et éventuellement de la refuser. Le cookie installé ne contient que l'identifiant de l'Utilisateur et ne permet pas aux sites tiers d'identifier celui-ci. Le Client informera néanmoins

l'Utilisateur qu'il est préférable de cocher l'option déconnexion à chaque fermeture de la session utilisateur.

## **12. FIN DU CONTRAT**

Le contrat prendra fin à l'issue d'une durée de 12 (MOIS) mois pour la formation complète des 10 sessions et de un (un) mois pour les formations d'une session à compter de l'inscription au service de la plateforme LEARNY BOX de MJN DÉVELOPPEMENT.

En cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations mises à la charge du Client, le contrat se trouve résilié de plein droit sans indemnité et sans aucune formalité, 15 (quinze) jours après la notification d'une mise en demeure restée totalement ou partiellement sans effet.